

N/REF : 11/04/2025 15H02 C:000053 I:00098
V/REF : AC/C17202
V/Email reçu le Vendredi 11/04/2025 à 15H02

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. JPR
IMMEUBLE : JACQUES PREVERT -JPR
3 A 9, RUE HENRI SELLIER
.
35136 ST JACQUES DE LA LANDE

Rennes, le 13 Mai 2025

Référence Marché: 024054-PBS-003-Lot7 Bréquigny
LOCALISATION : ALLEE 3 SELLIER - M SAMBA NKASSA 07 53 04 05 87 / 09 50 92 46 51
LOGEMENT N° 019736, PORTE N°9736, 2° ÉTAGE, TYPE 4
MOTIF : - RÉPARATION ÉVAC MAL
- RÉPARATION LAVABO (FUITE + BOUCHÉ)
Donneur d'ordre : M. B ZOUAD

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 18/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE D'EAU
DÉPOSE SIPHON MACHINE A LAVER
DÉBOUCHAGE AU FURET DE LA CANALISATION
FOURNITURE ET POSE D'UNE NOUVELLE ÉVACUATION MACHINE A LAVER ET SIPHON
DÉPOSE SIPHON LAVABO
CONSTAT : CONTRE PENTE ET PROBLEME D'ÉVACUATION
MISE EN PLACE D'UN DÉBOUCHEUR CHIMIQUE
DÉPOSE CANALISATION PVC 32
REPRISE CANALISATION PVC 32 DEPUIS LE DESOUS DE LA BAIGNOIRE
FOURNITURE ET POSE SIPHON LAVABO
RACCORDEMENT EVACUATION SIPHON PVC32
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
DEPOSE TABLIER BAIGNOIRE
CONSTAT : CONTRE PENTE ÉVACUATION BAIGNOIRE, PROBLEME D'ÉCOULEMENT
DÉBOUCHAGE AU FURET DANS ÉVACUATION PVC40
MISE EN PLACE D'UN DÉBOUCHEUR CHIMIQUE
RACCORDEMENT SIPHON BAIGNOIRE
CONTROLE DE L'ÉCOULEMENT
CONSTAT : TOUJOURS UN PROBLEME D'ÉCOULEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

INTERVENTION DU 02/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DEPOSE TABLIER BAIGNOIRE
DEPOSE SIPHON BAIGNOIRE
DÉPOSE VIDAGE BAIGNOIRE
DEPOSE PVC EXISTANT
FOURNITURE ET POSE DU NOUVEAU SYSTEME DE VIDAGE
RÉFECTION PVC
RACCORDEMENT SIPHON PVC
DECOUPE + AJUSTEMENT NOUVEAU TABLIER 170X53
RÉALISATION D'UN JOINT DE SILICONE
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS

: 2504: MSG REP

--

MG LGESTION Email envoyé le 22/04/25 a 15H35 M. B ZOUAD

PRÉVOIR REPRISE ÉVACUATION BAIGNOIRE AVEC CRÉATION QU'UN PENTE
CONSÉQUENTE

PRÉVOIR REMPLACEMENT SIPHON ET VIDAGE BAIGNOIRE

PRÉVOIR REMPLACEMENT TABLIER DE BAIGNOIRE

DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS

14/04 MSG LAISSÉ

FM LGESTION Email envoyé le 11/04/25 a 17H33 Mme J BENAUD

11/04 BONJOUR, NOUS N'AVONS PAS LES COORDONNÉES DU LOCATAIRE POUR LA
PRISE DE RDV, EST-CE UN OUBLI OU LE LOGEMENT EST-IL SOUS PASS CHANTIER ?
(SI C'EST LE CAS MERCI DE NOUS INDIQUER JUSQU'A QUELLE DATE SVP)

Suite a donner : OUI. Le 18/04/2025 a 19:59

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL054-FP.Vidage autom.baignoire	2	80,00	80,00	
1,00	PBL005-Rempl.tuyauterie PVC /Ml	2	45,00	45,00	
1,00	PBL046-FP.Tablier baign.bois façade	2	110,00	110,00	
1,00	PBL107-FP.1 Evacuation	50	90,00	90,00	
1,00	PBL112-Dégorgement baignoire/douche	50	92,00	92,00	
1,00	PBL095-Rempl.siphon baign./lavabo/évier	50	60,00	60,00	
1,00	PBL105-FP.Siphon Machine a Laver	50	56,00	56,00	
TOTAL H.T.				533,00	
T.V.A. a 10,00%				53,30	
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>586,30</u>	

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.